

EXPERTS PRINCIPAUX EN MATIERE DE CERTIFICATIONS AVIS DE VACANCE

Agent temporaire – Groupe de fonction AD, grade 9

Êtes-vous prêt pour votre prochain grand défi?

Le département Opérations de la Fondation européenne pour la formation (ETF) est à la recherche d'experts principaux en matière de certifications pour appuyer la réalisation de ses activités dans les pays voisins de l'Union européenne.

Vous jouerez un rôle important en soutenant des projets destinés à aider ces pays à moderniser leurs systèmes éducatifs, à améliorer le développement des compétences et à créer des opportunités pour leurs citoyens dans le cadre des efforts de l'Union européenne en matière de relations extérieures.

Votre activité consistera à travailler en étroite collaboration avec une équipe internationale et en liaison avec un large éventail de parties prenantes pour assurer le renforcement des compétences en matière de développement du capital humain au sein de l'organisation, à préparer et présenter des conférences et autres événements de haut niveau, et à participer à des missions sur place dans différents pays partenaires.

Si vous vous passionnez pour les questions d'éducation, d'emploi et de certifications, l'ETF vous offrira l'occasion de développer vos sujets de prédilection dans un environnement professionnel stimulant.

Qu'est-ce que l'ETF?

L'ETF est une agence de l'UE basée à Turin, en Italie. Elle a pour mission d'aider les pays en transition et en développement à exploiter leur potentiel en ressources humaines grâce à la réforme des systèmes d'éducation, de formation et du marché du travail dans le cadre des politiques extérieures de l'UE.

Nous aidons les pays limitrophes de l'UE à améliorer leurs systèmes d'enseignement et de formation professionnels, à analyser leurs besoins en compétences et à développer leur marché du travail. Ce faisant, nous les aidons à renforcer la cohésion sociale et à parvenir à une croissance économique plus durable, ce qui, à son tour, profite aux États membres et à leurs citoyens en améliorant les relations économiques.



Que proposons-nous?

Établissement d'une liste de réserve: Agent temporaire – Groupe de fonction AD, grade 9

Durée du contrat: 3 ans, renouvelable, avec une période d'essai

Salaire type: pour un agent célibataire, avec 12 ans d'expérience professionnelle en rapport avec le poste: environ 5 590 € net/mois; pour un agent, avec 12 ans d'expérience professionnelle en rapport avec le poste, une indemnité de dépaysement et 1 enfant à charge: environ 7 860 € net/mois.

Profil du poste: principales tâches et responsabilités

Le (la) candidat(e) retenu(e) est appelé(e) à travailler dans un environnement dynamique et multiculturel. Il(elle) a l'habitude du travail en équipe et fait preuve d'ouverture d'esprit. Il(elle) partage les informations, les connaissances et l'expérience avec les autres. Il(elle) a une approche proactive et enthousiaste. Il(elle) a de bonnes capacités de communication et aime prendre la parole lors de réunions ou de conférences.

De plus, l'expert(e) principal(e) devra en particulier:

- fournir des orientations stratégiques aux pays partenaires dans le cadre de la réforme de leurs systèmes de certification;
- développer les capacités (connaissances, aptitudes et compétences) nécessaires à la mise en œuvre efficace des systèmes de certification;
- soutenir les institutions européennes et les pays partenaires dans le cadre du dialogue stratégique aux niveaux régional et bilatéral;
- soutenir la Commission européenne dans les différentes phases des cycles de projets et de programmes en matière de relations extérieures;
- réaliser une analyse approfondie des systèmes de certification des pays partenaires en collectant des renseignements et en suivant les progrès réalisés dans les réformes;
- co-diriger le développement de l'expertise dans le domaine des certifications, y compris l'élaboration d'outils méthodologiques pour soutenir les pays partenaires;
- contribuer au discours sur le développement mondial des systèmes de certification et positionner l'ETF par rapport à l'expérience pratique qu'elle a acquise dans ce domaine.

Les experts principaux sont souvent en déplacement.

Critères d'éligibilité

Pour être considéré comme éligible, le candidat doit satisfaire aux exigences suivantes à la date limite de dépôt des candidatures:

- 1 être ressortissant de l'un des États membres de l'Union européenne ou de l'un des pays partenaires de l'ETF¹;
- 2 jouir de ses droits civiques en tant que citoyen;
- 3 avoir rempli toutes les obligations requises par la loi concernant le service militaire;
- 4 être physiquement apte à remplir les fonctions liées au poste;
- 5 posséder un niveau d'enseignement correspondant à un cycle complet d'études universitaires de quatre années au moins sanctionné par un diplôme, suivi d'au moins 12 années d'expérience professionnelle pertinente;

ou

posséder un niveau d'enseignement correspondant à un cycle complet d'études universitaires de trois années au moins sanctionné par un diplôme, suivi d'au moins 13 années d'expérience professionnelle pertinente;

- 6 posséder une connaissance approfondie (correspondant au niveau C1 du cadre européen commun de référence pour les langues ou CECR, dans toutes ses dimensions) d'une des langues de l'Union, et une connaissance satisfaisante (correspondant au niveau B2 du CECR, dans toutes ses dimensions) d'une autre langue de l'Union, dans la mesure nécessaire à l'exécution des tâches inhérentes au poste.

Critères de sélection

Expérience professionnelle

Les candidats doivent posséder une expérience professionnelle d'au moins 12 ans dans le domaine du développement du capital humain.

Dans le cadre de cette expérience professionnelle, les candidats doivent avoir exercé pendant trois ans, au cours des cinq dernières années, des responsabilités clés en matière d'appui à la réforme des systèmes de certification, dans au moins deux des domaines énumérés ci-dessous:

- utilisation pratique de l'information sur le marché du travail pour identifier de nouvelles certifications, y compris le recensement et la définition des normes professionnelles;
- définition de normes, de programmes et de modules d'enseignement basés sur les acquis d'apprentissage;
- mise en place de systèmes d'évaluation et des mécanismes associés d'assurance qualité;
- développement et mise en œuvre de la validation de l'apprentissage non formel et informel;
- reconnaissance des certifications, y compris des certifications internationales;

¹ Les pays partenaires de l'ETF sont les suivants: Albanie, Algérie, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Égypte, Géorgie, Israël, Jordanie, Kazakhstan, Kosovo, Kirghizstan, Liban, Libye, Moldavie, Monténégro, Maroc, Macédoine du Nord, Palestine, Russie, Serbie, Syrie, Tadjikistan, Tunisie, Turquie, Turkménistan, Ukraine et Ouzbékistan.

- développement institutionnel des organismes certificateurs, des centres d'évaluation, des organismes d'attribution, des comités sectoriels, des agences d'assurance de la qualité et des centres méthodologiques;
- recherche comparative appliquée, par exemple, comparaison des normes de certification, validation des pratiques d'apprentissage non formel et informel ou des rapports de référence nationaux, évaluations des programmes de réforme, des changements législatifs;
- applications informatiques pertinentes telles que l'élaboration et l'utilisation de bases de données sur les normes et les certifications, les certificats signés numériquement, l'interopérabilité des bases de données pertinentes.

Principales compétences techniques requises – très bonnes capacités ou aptitudes dans les domaines suivants:

- élaboration de politiques en ce qui concerne les certifications et leur reconnaissance, y compris les liens avec le cadre européen des certifications,
- gestion des projets et compréhension des politiques, des programmes et des instruments en matière de relations extérieures,
- anglais: niveau C1 du CECR, dans toutes ses dimensions.

Principales compétences générales requises – très bonnes capacités ou aptitudes dans les domaines suivants:

- analyse,
- organisation, définition des priorités et gestion du temps,
- travail en équipe,
- communication, orale et écrite,
- prise de parole en public,
- travail en réseau et négociation.

Atouts

- expérience professionnelle pertinente dans un ou plusieurs des pays partenaires de l'ETF,
- connaissance (niveau B2 du CECR dans toutes ses dimensions) de l'arabe, du français ou du russe.

Dépôt des candidatures

La **date limite** de dépôt des candidatures est le **16 décembre 2019 à 23 h 59 (heure de Turin)**.

Les candidats sont invités à présenter leur candidature par l'intermédiaire du site web de l'ETF, sous la section «about» et ensuite, «recruitment».

Il est vivement conseillé aux candidats de ne pas attendre le dernier jour pour déposer leur candidature, car une intensification des connexions internet ou une défaillance quelconque de la connexion internet pourrait entraîner des difficultés pour le dépôt des candidatures. L'ETF ne peut être tenue pour responsable de tout retard lié à ces difficultés.

Exigences formelles

Tous les documents mentionnés ci-dessous doivent être fournis **avant la date limite**, de préférence en anglais:

- une lettre de motivation n'excédant pas une page et expliquant pourquoi le candidat est intéressé par le poste;
- un curriculum vitæ sur la base du modèle de CV Europass ;
- le formulaire relatif aux critères de sélection.

Veuillez noter que seules seront acceptées les candidatures déposées en ligne sur le site web de l'ETF, conformément aux exigences formelles mentionnées ci-dessus.

Sélection

La sélection se déroule en trois phases consécutives:

Phase 1 – Sélection des candidatures

1.1 Éligibilité

L'unité RH examinera les candidatures. Seules les candidatures qui remplissent tous les critères d'éligibilité accéderont à la phase suivante.

1.2 Sélection pour les entretiens et les épreuves écrites

Sur la base des informations fournies dans le CV et le formulaire relatif aux critères de sélection, le comité évaluera les candidatures au regard de l'expérience professionnelle, des compétences techniques requises et des atouts. Les personnes présentant les candidatures les plus appropriées seront convoquées à un entretien et à des épreuves écrites. Huit candidats environ devraient y être conviés.

En raison du volume important de candidatures attendues, seuls les candidats invités aux entretiens et aux épreuves écrites seront contactés.

Phase 2 – Entretiens et épreuves écrites

Le comité évaluera l'expérience professionnelle et les compétences des candidats, requises pour le poste d'agent temporaire de l'UE, par le biais d'un entretien et d'épreuves écrites. Ces épreuves comprendront au moins une partie anonyme. L'entretien et l'épreuve écrite se dérouleront essentiellement en anglais.

À l'issue de cette phase, le comité présentera au directeur de l'ETF une liste des candidats considérés comme correspondant le mieux aux critères de sélection – ayant atteint au moins 70 % de la note globale pour l'entretien et les épreuves écrites.

Cette phase devrait intervenir en **février 2020**.

Phase 3 – Liste de réserve

En tenant compte de la proposition faite par le comité, le directeur de l'ETF établira une liste de réserve des meilleurs candidats.

Cette liste de réserve sera valide jusqu'au 31 décembre 2020. Sa validité pourra être prolongée par décision du directeur. L'inscription sur la liste ne constitue pas une garantie d'offre d'emploi.

Lorsqu'un poste devient vacant ou doit être pourvu, le directeur peut proposer un emploi à un candidat de la liste dont le profil correspond le mieux aux besoins de l'ETF à ce moment.

Travaux du comité

Les travaux et délibérations du comité sont strictement confidentiels et aucun contact avec les membres dudit comité n'est autorisé. Le fait de contacter les membres du comité constitue un motif d'exclusion de la procédure.

Conditions contractuelles

Contrat d'engagement

Le contrat d'engagement est à durée déterminée (trois ans),

renouvelable.

et soumis à une période d'essai de neuf mois.

Les contrats d'agent temporaire sont conformes à l'article 2, point f), du régime applicable aux autres agents (RAA) de l'Union européenne.

Dans ce type de contrat, le salarié est lié par le RAA, ainsi que par les modalités d'application pertinentes.

L'ETF sera liée par le contrat d'engagement proposé uniquement si, avant la signature du contrat, le candidat retenu:

- a fourni des originaux ou des copies certifiées de tous les documents pertinents prouvant son éligibilité, y compris un extrait de casier judiciaire vierge;
- a passé un examen médical obligatoire qui établit qu'il possède l'aptitude physique requise pour l'exercice des fonctions envisagées;
- a informé l'ETF de tout conflit d'intérêts réel ou potentiel et a été considéré comme n'ayant aucun intérêt personnel de nature à porter atteinte à son indépendance ni d'autre conflit d'intérêts.

Salaire et avantages

En fonction de leur situation personnelle, les membres du personnel peuvent également avoir droit à diverses allocations, notamment une indemnité de dépaysement, une allocation de foyer, une allocation pour enfant à charge, une allocation scolaire, etc. La rémunération est soumise à un impôt de l'Union déduit à la source et est exonérée de l'impôt national.

Informations complémentaires

Les documents fournis au cours de la procédure ne seront pas renvoyés aux candidats, mais seront conservés à l'ETF aussi longtemps que la procédure l'exige et seront ensuite détruits.

La législation de l'Union sur la protection des données à caractère personnel et la confidentialité des informations s'appliquera à toutes les données à caractère personnel collectées aux fins de cette procédure.

De plus amples informations sont disponibles dans la section «[Privacy statement](#)» du site internet de l'ETF.

Tout candidat qui considère qu'une décision en rapport avec la procédure lui fait grief peut introduire une réclamation en suivant les [instructions](#) disponibles sur le site web de l'ETF.